



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°13-2019-227

PUBLIÉ LE 19 SEPTEMBRE 2019

# Sommaire

## **Préfecture des Bouches-du-Rhone**

13-2019-09-19-002 - Arrêté portant délégation de signature en matière disciplinaire à  
Madame Marie-Josèphe MAZEL Contrôleur Général, Directrice Zonale des  
Compagnies Républicaines de Sécurité Sud (3 pages)

Page 3

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2019-09-19-002

Arrêté portant délégation de signature en matière  
disciplinaire

à Madame Marie-Josèphe MAZEL

Contrôleur Général,

Directrice Zonale des Compagnies Républicaines de  
Sécurité Sud



**PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE**

PREFECTURE  
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
*Mission Coordination Administrative*  
**RAA**

---

Arrêté portant délégation de signature en matière disciplinaire  
à **Madame Marie-Josèphe MAZEL**  
Contrôleur Général,  
Directrice Zonale des Compagnies Républicaines de Sécurité Sud

---

**Le Préfet**  
**de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
**Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud**  
**Préfet des Bouches-du-Rhône**

Vu le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 modifié portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

Vu le décret n° 2002-916 du 30 mai 2002 modifié relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de police ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2004-1439 du 23 décembre 2004 modifié portant statut particulier du corps d'encadrement et d'application de la police nationale ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

Vu le décret n° 2012-1151 du 15 octobre 2012 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2005 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 juin 2006 modifié portant règlement général d'emploi de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 août 2010 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires des corps techniques et scientifiques de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel DRCPN/ARH/CR n° 310 du 04 avril 2019 portant nomination du Contrôleur Général **Marie-Josèphe MAZEL**, en qualité de Directrice Zonale des Compagnies Républicaines de Sécurité Sud ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône,

## A R R E T E

### Article 1

Délégation est donnée à Madame **Marie-Josèphe MAZEL**, Contrôleur Général, Directrice Zonale des Compagnies Républicaines de Sécurité Sud, à l'effet de prononcer les sanctions du 1<sup>er</sup> groupe à l'encontre des adjoints techniques de la police nationale affectés dans le département des Bouches-du-Rhône et relevant de son autorité.

Concernant les ouvriers cuisiniers, délégation de signature est accordée à Madame **Marie-Josèphe MAZEL**, Contrôleur Général, Directrice Zonale des Compagnies Républicaines de Sécurité Sud, à l'effet de signer les sanctions de premier et de deuxième niveau.

### Article 2

L'arrêté portant délégation de signature du 08 octobre 2018 est abrogé.

### **Article 3**

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône et la Directrice Zonale des Compagnies Républicaines de Sécurité Sud sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 19 septembre 2019

**Le Préfet**

*signé*

**Pierre DARTOUT**